

REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et à la Communauté de Commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 6 juin 2024

Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membre présenté ou représenté : 28

Président de séance : M. ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (7) Messieurs ANTOINE, VOUILLOT, GILET, Mesdames VILLARI, TEPPE-ROGUET, MARTIN, BARGES-DELATTRE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Monsieur DE VIRY, Madame CACOUAULT.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (0)

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (12) Messieurs MOUCHET, VINCI, DANNECKER, LUSTEAUX, CHUTIN, GIRERD, FENET, MAURY, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, CARTIER, COUCHOURON.

Membres de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA, AVICE, RAMAULLY, RAMPON.

Invités présents : Madame BRISSE.

OBJET : Tableau des effectifs 2024 (modification)

Vu les missions à porter au sein de la structure pour répondre aux orientations du Schéma de Développement Touristique et les ambitions de développement,

Vu les mouvements RH connus dans le cours de l'année, il est nécessaire de réorganiser temporairement le fonctionnement interne et de valider le tableau des effectifs de l'EPIC 2024.

Ce tableau détaille l'ensemble des postes, des grades et des échelons correspondants.

Mme Carole INCANDELA présente l'organisation interne active à partir du 10 juin 2024.

Considérant la modification du tableau des effectifs de la délibération « 2024_08_TABLEAU DES EFFECTIFS 2024 » approuvé le 24/01/2024 par le Comité de Direction, le nouveau tableau des effectifs est présenté en annexe,

Considérant que le Président précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois restent cohérents par rapport au Budget Primitif 2024, chapitre 012, voté le 22/03/24 par le Comité de Direction.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité, le tableau des effectifs des Monts de Genève pour l'année 2024.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

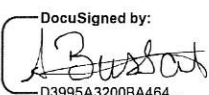
Le 06 juin 2024,

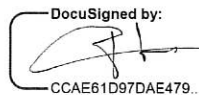
affiché ou notifié le 06 juin 2024,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Madame BUSSAT

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:

D3995A3200BA464...

DocuSigned by:

CCAEB1D97DAE479...

